

# et tout ça sans Twitter ! (la gestion des donateurs par les oeuvres de charité au 16ème siècle)

Tous les textes en italiques sont repris directement d'un article du blog LEPARISAQUASISTAIN, visible ici dans son intégralité

## La générosité du public, source principale de revenu

*Par exemple à la Charité, les dons représentaient de 1690 à 1702, la principale source de rentrée d'argent alors que cet apport n'était plus que de 5% du total des recettes en 1751. Pour les plus petites Œuvres, ce poste des dons continua de représenter la part principale de leurs actifs, 35% pour l'œuvre des Prisons et les Insensés, et près de 75% pour le Mont de Piété.*

## Les grands donateurs

*Ainsi les fondateurs des Incurables qui avaient fait de gros dons à l'œuvre, furent considérés comme les patrons de lits particuliers, séparés des autres. Pour cela il fallait offrir 3000 livres ou plus et on devenait également recteur honoraire de l'institution.*

*Avec un don de 5000 livres ou une rente apportant un bénéfice de 200 livres par an, un philanthrope gagnait en plus, le droit de choisir l'occupant de son lit, droit qui pouvait être transmis à ses héritiers à perpétuité. Ceux qui donnaient 1000 livres à la Charité avaient le droit de suspendre leurs portraits peints dans le hall d'entrée, le tout à leur charge.*

## **Le street marketing**

*Ceux de la Miséricorde marchaient lentement en criant d'une voix forte et intelligible « pour les pauvres », en transportant leur petit récipient propre à recevoir les dons. Ils pouvaient même faire de la monnaie à ceux qui le demandaient. Ils apparaissaient comme des gentilshommes charitables et honnêtes, qualités inséparables de leur condition d'administrateurs.*

*Les quêtes étaient pénibles pour eux car ils assistaient à toutes les messes du jour de quête, de la première du matin à la dernière du soir. Ils devaient alors visiter tous les recoins des églises pour débusquer les donateurs potentiels et n'en négliger aucun. Enfin ils devaient s'abstenir de boire dans les maisons des donateurs et de toute action scandaleuse ou profane.*

## **La sur sollicitation**

*Les quêtes étaient si fréquentes qu'il devenait impossible de les éviter pour un aixois allant à la messe le dimanche. A la porte de son église, il trouvait un recteur de la Charité, et durant le service un autre recteur de la Miséricorde l'approchait puisque seule cette institution avait le droit garanti par le Parlement, de procéder ainsi « du début de la messe à l'élévation du Saint Sacrement ».*

*Ainsi le croyant était il incommodé par le passage des quêteurs et de leurs bassinets durant l'office. Les efforts des recteurs de l'œuvre des Pauvres Prisonniers pour lever des fonds étaient eux restreints par le Parlement, durant « le chant des Vêpres ou des Saluts ou des Bénédictiones ».*

## **L'organisation des campagnes**

*On quêtait non seulement dans les églises mais chez les particuliers, pour les recteurs de l'Hôtel Dieu et à de la*

*Charité en janvier, puis c'était le tour du Refuge en février jusqu'à la Saint Matthieu. Le Mont de Piété prenait la suite du 1° dimanche de mars jusqu'au 19, fête de Saint Joseph, puis c'était le tour des Insensés pendant la 1° semaine d'avril, puis suivaient la Propagande de la Foi, les Incurables et le Bon Pasteur.*

*Dans les années 1780, à cause de la mollesse de la vie sociale à Aix, les notables ne quittaient leurs bastides et châteaux pour rentrer en ville qu'à la fin de janvier, et les quêtes furent retardées jusqu'en février pour garder une chance de récolter des fonds substantiels.*

### **L'émotion fait donner !**

*La Charité envoyait ses enfants les plus jeunes et les plus pitoyables, quêter à domicile. On utilisait des subterfuges comme celui employé une année par la Rédemption des Chrétiens captifs des Turcs, dont les recteurs se déguisèrent et s'infiltrèrent dans les églises en prétendant représenter et collecter pour la Miséricorde !*

### **Un marché concurrentiel**

*Les Œuvres se querellaient constamment entre elles au sujet de leurs prérogatives pour lever des fonds, pour l'ordre de préséance dans les processions qui indiquait leur rang dans le prestige municipal, car plus grand était le prestige de l'institution et plus grandes seraient ses rentrées d'argent.*